

Chazey-Bons

Bulletin Municipal

Année 2002

Le Mot du Maire ...

La parution de ce nouveau bulletin me donne l'occasion de vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes et de vous présenter mes meilleurs voeux de bonheur et santé pour la nouvelle années - voeux que je vous renouvellerai de vive voix lors de la traditionnelle cérémonie à la salle des fêtes, le vendredi 10 janvier à 18 h 30 .

Nous remercierons cette année plus particulièrement nos sapeurs pompiers qui ont été à la peine lors des dernières inondations du Faraboz . Les dégâts furent impressionnants et le coût élevé pour la commune mais heureusement sans conséquences trop importantes pour les riverains .

Nous inviterons également à cette cérémonie les commerçants, artisans et chefs d'entreprises artisanales et commerciales qui, par leur dynamisme et leurs compétences, assurent un niveau d'emploi performant et des ressources importantes à la commune .

L'année 2003 verra l'achèvement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (ex Plan d'Occupation des Sols) qui, par ses orientations, devrait permettre à terme un accroissement de la population .

C'est cette année encore que le projet de construction de la nouvelle mairie se concrétisera, à la place de l'ancienne gare , avec un bâtiment plus fonctionnel, accessible à tous dont vous découvrirez l'avant-projet en pages intérieures .

Enfin, pour terminer ce propos, permettez-moi d'exprimer un souhait : que chacun regarde d'un oeil neuf son environnement immédiat et y apporte les améliorations nécessaires, pour que notre Commune reste agréable à vivre et à traverser .

Nous, Municipalité et employés communaux, nous nous engageons à poursuivre nos efforts dans l'intérêt de tous .

*Cordialement,
Lucien VERARD*

Etat Civil

Année 2002

Naissances

Nino JAILLET le 8 février à Belley
fils de Patrick JAILLET et de Karine COUTURIER
(Auberge de la Source à Chazey)

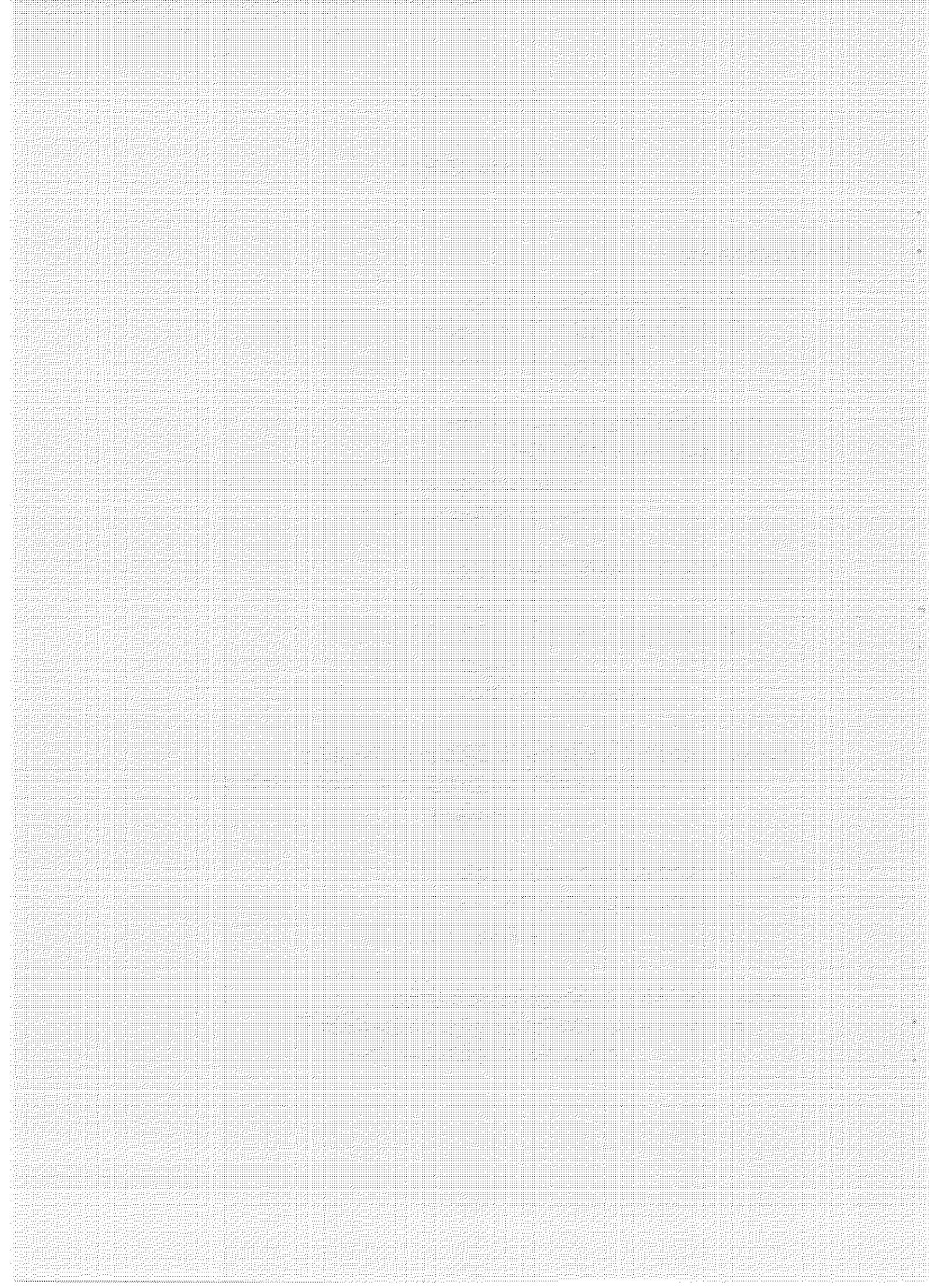
Damien PASTOR le 14 mars à Belley
fils de Laurent PASTOR
et de Aurelisa do Espirito Santo PEREIRA
(Route de Billieu à Penaye)

Laurine SASTOURNE-HALETOU
le 15 avril à Belley
fille de Thierry SASTOURNE-HALETOU
et de Magalie ROCHE
(lotissement "Aux Bêtes" à Chazey-Bons)

Quentin CARRET-OLIVIER le 20 Juin à Chambéry
fils de David CARRET-OLIVIER et de Nadine MOULIN
(Cressieu)

Lucas BESSODES le 7 juillet à Belley
fils de Pascal BESSODES et de Marie, Noëlle COLOMBOTTO
(Chazey-Bons - Chef Lieu)

Gladys TRICART le 29 septembre à Belley
fille de Laurent TRICART et de Gisèle PAYOT
("Aux Bêtes" à Chazey-Bons)





Mariages

Magalie ROCHE

et

Thierry SASTOURNE-HALETOUT

le 11 Mai

Armandina CIPRIANO PENDAO

et

Robert CHEVALLIER

le 22 Juin

Emilie BERNIGAUD

et

Pascal de HERT

le 20 Juillet

Sandra MEGOZ

et

Hervé TRUCHE

le 10 Août

Hanane EL BAKKALI

et

Mohamed BOUKAF

le 14 Septembre

Olga PACHNEVA

et

Sébastien MIGUET

le 19 Octobre

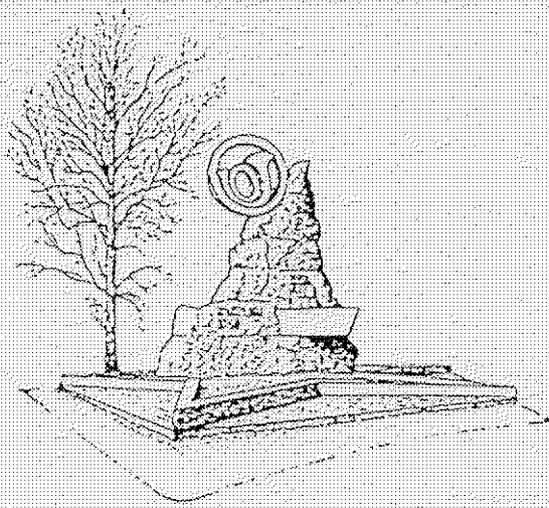
Décès

Marcel TIVOL

le 8 Janvier à Hauteville
(HLM "Le Furans" à Chazey-Bons)

René FOGNINI

le 20 avril à Chambéry
(Quartier de l'église à Chazey-Bons)



MAIRIE
DE
CHAZEY-BONS
01300

Téléphone : 04.79.81.70.18

Télécopie : 04.79.81.73.64



Ouvertures du secrétariat au Public



Mardi - Jeudi et Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30



Samedi matin de 9 h à 11 h



Permanences téléphoniques



*Mardi - Jeudi et Vendredi de 10 h à 16 h 30
(sans interruption !)*



Samedi matin de 9 h à 11 h

CHAZEY-BONS FAIT SON PLU

(Plan Local d'Urbanisme)

Depuis de nombreuses années, notre commune perd de sa population. Ainsi, nous étions 728 habitants en 1982, nous sommes aujourd'hui 671.

Nous devons donc réfléchir au devenir de la commune et définir un projet de développement qui permette d'inverser cette tendance et de répondre aux besoins de la population d'aujourd'hui et des 10 ans à venir.

Le Plan d'Occupation des Sols date de 1986. Même s'il a été révisé en 1994 et modifié en 1999, il ne permet pas de mettre en place les projets nécessaires de développement de la commune tout en garantissant aux habitants actuels la prise en compte de leurs aspirations.

Dans le domaine de l'urbanisme, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain a remplacé le POS par le **PLU, Plan Local d'Urbanisme**.

Le **PLU**, que l'équipe municipale met aujourd'hui à l'étude, permet

- D'exprimer **son projet d'aménagement et de développement durable** pour les années à venir (de 10 à 20 ans pour les grandes orientations) dans des domaines aussi divers que l'habitat, le niveau d'équipement, l'agriculture, la protection des zones naturelles et des paysages,
- De **définir la vocation des différentes parties du territoire communal** (agricole, naturelle, urbaine)
- D'**inscrire son projet dans un contexte intercommunal** : Le PLU doit être compatible avec les décisions d'aménagement du territoire prises par les structures intercommunales auxquelles elle adhère. A l'inverse, le PLU est le document par lequel elle exprime ses projets à ses partenaires.

Le Conseil Municipal a désigné en son sein un groupe de travail qui assure en continu le suivi de l'élaboration du document. Un urbaniste a été désigné pour l'aider dans cette tâche. L'étude du projet doit durer environ un an.

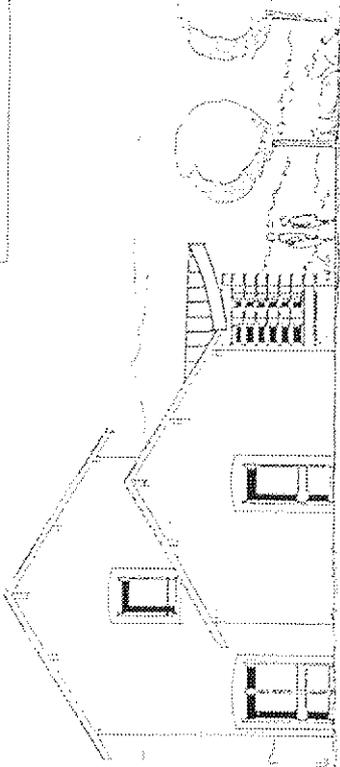
Mais ce projet reste l'affaire de tous. Pour cela **un cahier d'expression libre est mis à votre disposition** pour recueillir vos réflexions, interrogations, suggestions.

A mi-parcours, des réunions publiques permettra à l'équipe municipale de vous présenter le diagnostic et les grandes orientations et de recueillir de vive voix vos remarques et propositions.

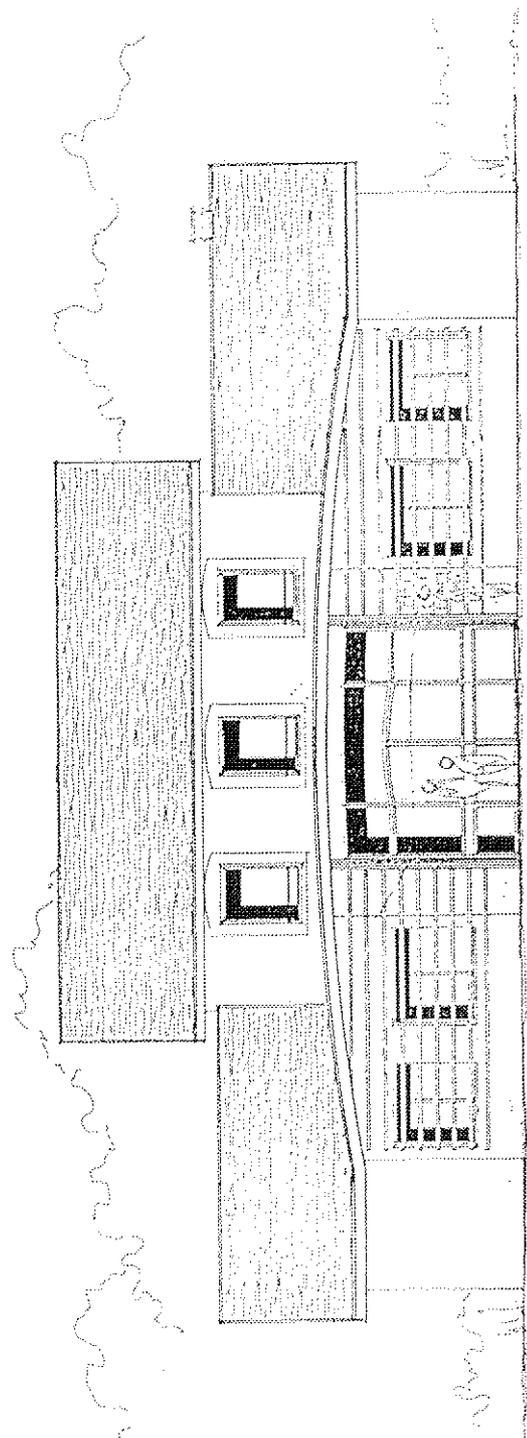
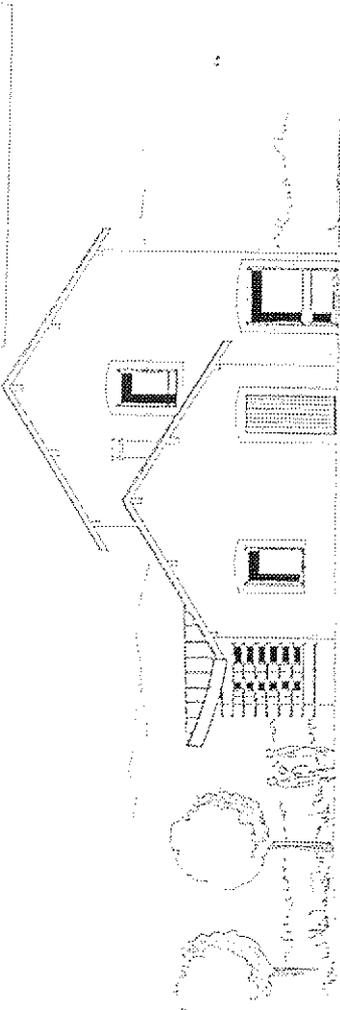
De ce document dépend la physionomie future de la Commune.

N'hésitez donc pas à écrire, à poser des questions, à exprimer vos idées !

L'ESPACE ASSOCIATIF
Projet



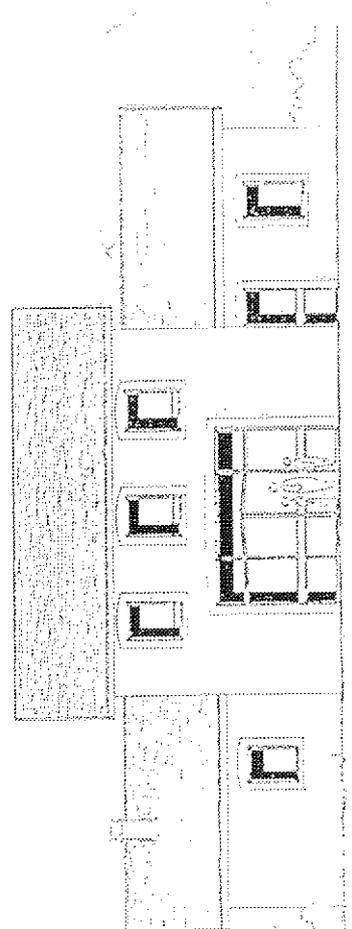
L'ESPACE ASSOCIATIF
Projet



Entrée principale →

Plan de l'édifice N°2
Espace ENI
Projet

échelle: 1/1000



Numérotation des voies

La Commune a décidé de se doter d'un plan d'identification et de numérotation des voies .

Cela consiste en :

- un repérage et un marquage métrique des habitations, l'emplacement de la future mairie (ancienne gare) servant de point de départ ;
- un listage des habitations avec attribution de leur numérotation .

Dans un premier temps, en raison du coût que représente une telle opération , seuls le bourg de Bons et l'Abbaye sont concernés ; les hameaux seront traités ultérieurement par tranches successives .

Ce projet a été confié dans son intégralité à la société FEUR qui procèdera à la fourniture et à la pose de tous les panneaux . Le choix s'est porté sur d'élégantes plaques où l'inscription de couleur crème se détache sur fond bordeaux .

Si la plupart des dénominations vous seront familières, il nous a fallu "baptiser" quelques voies nouvelles, souvent en faisant appel à l'inspiration ou à l'imagination des riverains . C'est ainsi que vous retrouverez par exemple, la rue de la Louvatière (de la propriété MILLON à l'école maternelle), la rue et la place de l'église ou la rue du four...et que vous découvrirez l'impasse du levant (propriétés JANVIER/BUET et NICOLLE)ou l'impasse des écureuils (propriétés CLEMENT et TRICART) mais aussi la rue du Furans (de la salle des fêtes à la rue de la louvatière) .

Cette démarche, qui se concrétisera début 2003, devrait faciliter la vie des facteurs et des transporteurs !



Construction de la nouvelle mairie

Nous sommes heureux de vous présenter (en page de gauche) le projet de construction de la future mairie qui sera édifiée à l'emplacement de l'ancienne gare . Après consultation de 4 architectes, le Conseil Municipal a retenu la proposition de Mme Sylviane PINHEDE, architecte à Pont-de-Beauvoisin . Le bâtiment projeté sera constitué de trois volumes, dont une partie centrale de deux niveaux, avec accueil, salle du conseil et des mariages, bureau du maire en rez de chaussée et une salle de réunions et une salle des archives à l'étage .





~ DECHETTERIE ~
BELLEY

PASSAGE A L'HEURE D'HIVER
A partir du 28 Octobre 2002



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Du MARDI au JEUDI

14H - 17H30

**VENDREDI
SAMEDI
LUNDI**



9H - 12H

et

14H - 17H30

POUR AFFICHAGE



Vos déchets ménagers :

L'activité du SIVOM

Le SIVOM du Bas Bugey

se compose de 51 communes, de 26 496 habitants et couvre 56 257 hectares,

Sa compétence : la **collecte et le traitement des déchets ménagers**.

Collecte et traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères des habitants de Chazey Bons sont collectées 1 fois par semaine, le Lundi. Nous vous recommandons de bien respecter les jours de collecte et d'utiliser uniquement des poubelles rigides ou des sacs agréés. Les corbeilles à papiers disposées sur les Points Recyclage sont réservées aux petits déchets (bouchons, sachets,...) et non pas aux sacs d'ordures ménagères de chacun.

La propreté de la commune en dépend, merci pour votre vigilance.

Aujourd'hui le traitement est réalisé en décharge contrôlée au lieu dit des « Erruts », commune de Ceyzérieu, et dans un futur proche nos déchets seront incinérés.

Collecte sélective en trois couleurs : Jaune, Bleu, Vert

Ces conteneurs jaunes sont vidés, les Emballages Ménagers Recyclés transportés à Chambéry où ils sont déposés sur une table de tri. Manuellement les produits sont classés par catégorie, mis en balles et acheminés chez les repreneurs.

∅ Le conteneur jaune doit comprendre **uniquement les éléments** suivants en mélange et propres :

Des bouteilles et flacons en plastiques

⇒ recyclés par SOREPLA à Neufchâteau (88)

Des boîtes métalliques

⇒ recyclées par USINOR à Fos sur mer (13)

Des briques alimentaires

⇒ recyclées par Matussière & Forest à Turckheim (68)

Des cartonnettes

⇒ recyclées par Eymin Leydier à Saint Vallier (26)

∅ Le conteneur bleu pour les journaux, les magazines, les revues, les prospectus... :
Plus de 550 tonnes recyclées en 2001 par Matussière & Forest à Turckheim (68).

➤ Le conteneur vert pour le verre, plus de 1100 tonnes recyclées par BSN à Veauche (42).

Nous vous demandons de bien respecter les sites des conteneurs, et de ne rien déposer au pied.

Nous vous remercions pour vos efforts de tri.

En partenariat avec Eco Emballages, la collecte sélective a permis une économie en passant d'un taux de TVA de 19,6% à 5,5 %.

Composteurs individuels : pensez à vous équiper !

Ils permettent de transformer les déchets de cuisine et de jardin en compost. Aujourd'hui plus de 1200 foyers du SIVOM en sont équipés. Ils sont en vente sur nos déchetteries pour 18,30 €.

Déchetteries de Belley, Culoz, Virieu

Elles accueillent les déchets encombrants, tels que le carton, la ferraille, le bois, les végétaux, les gravats, les pneus et les déchets toxiques.

Utilisation en progression permanente à la satisfaction quasi générale,

Maintenons le rythme !!!

Tous ces efforts fournis par chacun ont des conséquences directes sur la collecte et le traitement de nos ordures ménagères. ainsi nous sommes passés de 365 kg / hab / an en 1995 à **225 kg / hab / an en 2001**. Cette réduction de volume permettra de limiter les coûts futurs d'incinération, orientés à ce jour, après un long débat, vers le site de Bourgoin-Jallieu.

Nouvelle obligation financière : la taxe

Aujourd'hui, la loi impose au SIVOM du Bas Bugery d'assurer lui-même le recouvrement sur l'ensemble de son territoire. Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est identique sur les 51 communes. Il est basé sur la valeur foncière du bâti, fixée par les services du cadastre. Cette valeur foncière est différente d'une commune urbaine à une commune rurale, d'un village à l'autre, d'une maison à l'autre. Ainsi, l'année 2002 se traduit pour certains par une diminution du coût du service et pour d'autres, par une augmentation.

Cette TEOM du SIVOM du Bas Bugery couvre les services actuels :

- collecte des ordures ménagères
- traitement des ordures ménagères en décharge
- collecte sélective
- déchetteries (Belley, Virieu-le-Grand et Culoz)
- co-compostage des végétaux
- compostage individuel
- frais de fonctionnement et frais financiers.

La gestion des déchets pour chacun d'entre nous et toutes nos collectivités est une contrainte importante. Les coûts qui en résultent sont simplement en rapport avec les obligations légales et nos exigences en matière d'environnement.

STATISTIQUES de la commune de Chazey-Bons

Collecte sélective des Points Recyclage de Chazey-Bons (Intermarché, Bons la Gare, Cressieu cimetière Rothonod) - Bilan Année 2001 -

Moyennes SIVOM

11,48 kg / hab / an
21,51 kg / hab / an
42,6 kg / hab / an

<i>Emballages Ménagers Recyclés :</i>	14.6 kg / hab / an tonnes soit 9.80 tonnes
<i>Journaux Magazines Prospectus :</i>	37.6 kg / hab / an soit 25.23 tonnes
<i>Verre :</i>	57.0 kg / hab / an soit 38.25 tonnes

Bilan des visites en Déchetteries des habitants de Chazey-Bons - Année 2001 -

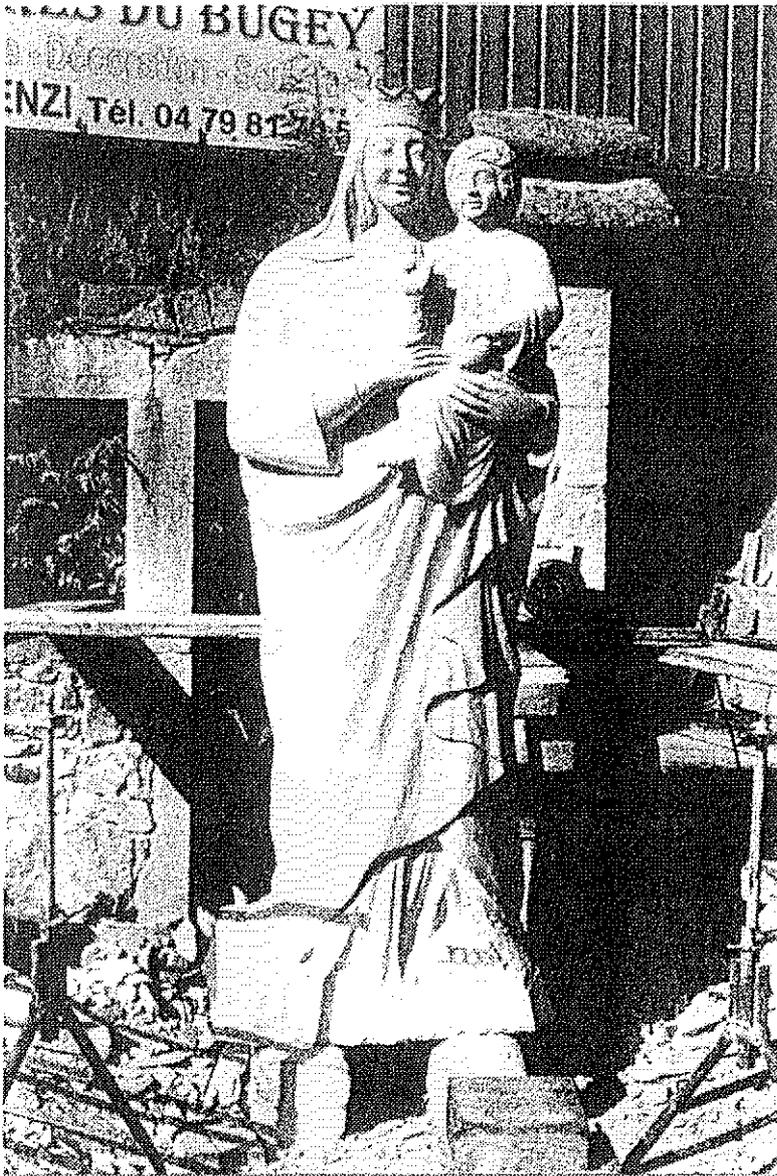
<i>Belley :</i>	521 visites soit 43.5 entrées / mois
<i>Culoz :</i>	1 visite soit 0,1 entrées / mois
<i>Virieu le Grand :</i>	103 visites soit 8.6 entrées / mois

Vous avez peut-être été surpris en découvrant le montant de votre taxe ordures ménagères 2002, en particulier le taux de variation qui est en moyenne de + 69,15 %.

En 2001, les 35802, 65 Euros (234 850 F) réclamés par le SIVOM à la Commune n'ont été répercutés auprès des habitants qu'à hauteur de 24391, 84 Euros (160 000 F), le reste étant pris en charge par le budget général. A partir de cette année, obligation faite par la Loi, cette taxe est entièrement recouvrée par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Ordures Ménagères) auprès de chaque foyer.

Ce nouveau mode de perception, ajouté à l'augmentation décidée par le SIVOM et à celle des bases d'imposition décidée par l'Etat, explique cette importante variation.

LA MARBRERIE ...



Tout en suivant la transformation de ce bloc de pierre d'Hauteville sculpté par Rémy et d'où naîtra gracieusement la Madone et son enfant, nous découvrimus l'enseigne « Travaux Funéraires SEGUIER ». Mais que se passait il dans la marbrerie ?

Rémy a trouvé des successeurs pour la partie travaux funéraires de son entreprise : David, Yannick et Barbara SEGUIER, originaires du Tarn, pays du granit.

David et Yannick sont deux frères qui travaillaient ensemble dans une fabrique de monuments. Ils cherchaient à s'installer et ont découvert l'annonce de Rémy dans un journal spécialisé sur la pierre. La proposition de travail de Rémy les intéressa, et après la visite de notre Bugey qui leur plut, ils décidèrent de reprendre le travail funéraire de la marbrerie.

Ils s'occupent des travaux de cimetières : fossoyage, pose de caveaux et monuments

neufs, entretien mais également pose de plans en granit dans les cuisines.

Nous leur souhaitons bonne installation et réussite dans le Bugey.

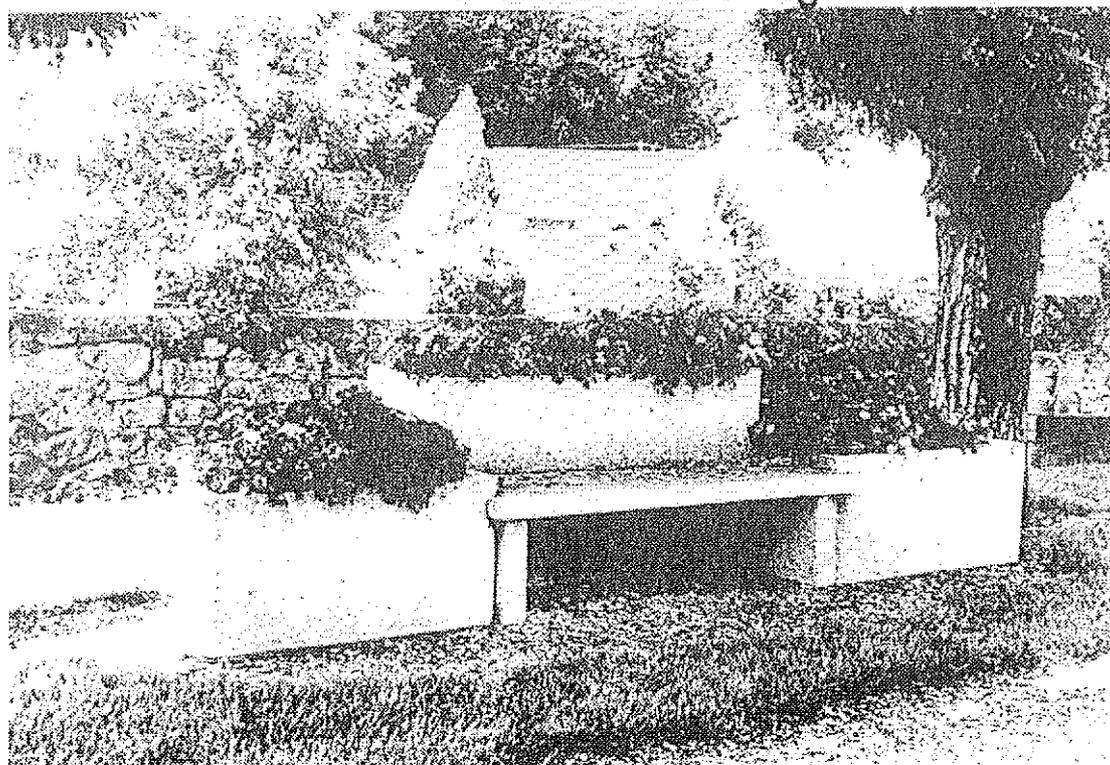
Et Rémy ? Bien qu'il puisse prétendre à une retraite bien méritée, il continue encore la taille de pierre, cet art qui le passionne.

Il y a 30 ans, il créa la marbrerie. Au début, il ne travaillait que pour des travaux funéraires et petit à petit il y ajouta la taille de la pierre pour bâtiment, décoration. Cette demande devint grandissante, l'entreprise prospéra mais rapidement, il se heurta au problème de la main d'œuvre et devait travailler de plus en plus pour répondre à l'attente des clients

Rémy veut donc « souffler » un peu tout en poursuivant sa passion qu'est la taille de la pierre mais à son rythme ... Nous lui souhaitons bonne continuation, bonne taille dans la sérénité.



Remerciements aux personnes qui participent
au fleurissement du village



Séjour de Jeunes Norvégiens à Chazey-Bons

La dernière semaine d'août, un groupe de 16 jeunes Norvégiens accompagnés de 2 professeurs, a séjourné dans la région . Ce voyage a été organisé à l'initiative des Amitiés France-Norvège, de l'Amicale Lyonnaise des chasseurs et de la commune de Chazey-Bons en partenariat avec la Ville de Belley et l'aide précieuse du centre social de Belley .

Après 2 jours passés à Lyon et Crémieu, les jeunes ont fait connaissance avec leurs familles d'accueil le lundi soir, au centre social . Un peu d'appréhension, beaucoup de timidité ... mais bien vite la "glace" est rompue et les jeunes sont rapidement à l'aise entre eux .

Le reste de la semaine passe à une vitesse folle ! Les visites s'enchaînent : ville de Belley puis la Réserve Naturelle de Lavours ainsi qu'une excursion en Suisse et à Annecy avec un détour par Chamonix ... Ah! le Mont Blanc ! Enfin nos amis découvrent le musée rural de Lochieu, le Pain de Sucre pour finir au Caveau de Vongnes où le vin du Bugey est unanimement apprécié ! Les festivités s'achèvent par une escapade au Colombier et une visite au souffleur de verre à Ceyzérieu .

Après une semaine si riche de découvertes, tout le monde se retrouve à la salle des fêtes de Chazey-Bons pour une dernière nuit de repos (!!!) avant d'embarquer le dimanche matin à 5 heures pour l'aéroport de Lyon St Exupéry .

Nous retiendrons deux moments forts durant ce séjour : les cérémonies aux monuments commémoratifs de la bataille de Namsos à Sciez (au bord du lac Léman) d'abord puis à Chazey-Bons . Tous les accompagnateurs ont été particulièrement impressionnés par l'attitude des jeunes Norvégiens : tenues soignées, profond respect et recueillement mais aussi franche amitié avec les anciens acteurs de Namsos présents ce jour-là .

Ce fut un échange extrêmement enrichissant, tant pour les jeunes que pour les familles d'accueil .

Espérons que ce n'est là qu'une première étape !



*Après la cérémonie au monument de Chazey-Bons
Les jeunes norvégiens et Français ainsi que les anciens de Namsos et Mr VERARD,
Maître de Chazey-Bons*



A S S O C I A T I O N S

ASSOCIATION CRESSOLANE	☞ Mr ARCHER Michel 01300 CRESSIEU
AS FOOT	☞ Mr PASCAL Laurent 01300 CHAZEY-BONS
CLUB DE L'AMITIE	☞ Mme MICHON Suzanne 01300 CHAZEY-BONS
SOU DES ECOLES	☞ Mr PERRAUD Emile - 01300 CHAZEY-BONS
ASSOCIATION ST VERAN	☞ Mme COCHET Arlette 01300 CHAZEY
AMICALE DES POMPIERS	☞ Mr ARCHER Michel 01300 CRESSIEU
LA CHASSE	☞ Mr PICCINI Anthelme 01300 CHAZEY-BONS
LA PECHE	☞ Mr GUERIN Pierre-Dominique 01300 ROTHONOD
COMITE DE FLEURISSEMENT	☞ Mme Colette BLANCHARD L'Abbaye 01300 CHAZEY-BONS
ASSOCIATION "CHAZEY JEUNES"	☞ Mr BONNARD Stéphane 01300 CHAZEY



Flash info !

***Vous êtes cordialement invités à la cérémonie de
présentation des voeux du Maire et au vin d'honneur qui
sera offert à la salle des fêtes le :***

VENDREDI 10 JANVIER 2003 à 18 h 30 .



100

100



LES FESTIVITES PROCHAINES :

Dimanche 5 Janvier : Thé dansant des Rois du Club de l'Amitié

Dimanche 16 Mars : Thé dansant du Comité de Fleurissement

Samedi 22 Mars : Repas dansant du Sou des Ecoles

Mois de Mai : Tournois de foot poussins

Mois de Juin : Kermesse des Ecoles

Week-end du 14 Juillet : Concours de pétanque - Foot

Dimanche 20 Juillet : Repas champêtre du Comité de Fleurissement

Dimanche 24 Août : Apéritif Four de Rothod

Dimanche 31 Août : Randonnée pédestre sur la commune

Samedi 6 Septembre : Méchoui du Foot

Dimanche 21 Septembre : Brocante des Pompiers

Samedi 22 Novembre : Repas Dansant du Foot

LE SAPIN DE NOEL

Au XV^e siècle, un sapin est placé, le 24 décembre, dans le chœur des églises d'Alsace où il représente l'arbre du Paradis. Garni de pommes rappelant les fruits de la Tentation, d'hosties figurant les fruits de la Rédemption, et de fleurs de papier multicolores, il est bientôt reproduit par les paroissiens dans leurs maisons. Dès le début du XV^e siècle, il s'enrichit de décorations, angelots et étoiles en papier. Puis, apparaissent des images brillantes collées sur des sujets en sucre ou en chocolat. La coutume alsacienne de l'arbre de Noël rapportée par les voyageurs, était depuis longtemps connue en France, mais nullement pratiquée. C'est en 1870 que, l'Alsace et la Lorraine perdues, la France a voulu montrer aux Alsaciens qu'elle ne les oublierait pas en adoptant ce symbole du Noël alsacien.



C'est encore très nombreux que les randonneurs s'étaient donnés rendez-vous ce dimanche 1^{er} septembre 2002 pour la 2^{ème} marche organisée par la Commission "Animation" du Conseil Municipal.

Il est 9 heures lorsque le groupe part à la découverte des sentiers entre Chazey-Bons, Cressieu, Montchoisi, Chazey et Rothod.



La surprise est à chaque détour tant la nature est variée, côteaux de vigne, champ de maïs, petits vallons offrant un point de vue sur la chaîne des Alpes.

cours d'eau, étang sans oublier les bacs, lavoirs, fontaines ou vieux fours à pains qui font le charme des villages.

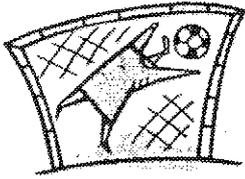


De retour à midi c'est autour du verre de l'amitié que chacun échange ses impressions avant de sortir du sac

le repas champêtre bien mérité.

Gageons que ces rencontres riches de simplicité et de convivialité vous inciteront à revenir.





A.S. CHAZEY-BONS

L'Association Sportive de Football de Chazey-Bons a aujourd'hui 40 printemps...

Le Club comprend cette saison 25 seniors qui évoluent en 3^{ème} division, une équipe de débutants (6/8 ans), une poussins (9/10 ans) et une équipe de moins de 13 ans – soit 28 jeunes joueurs.

L'une de ces équipes est championne de l'Ain dans sa catégorie – saison 2001-2002.

Le Club sera heureux de vous accueillir lors des rencontres de nos jeunes joueurs.

Venez nombreux les encourager.



A . S . CHAZEY-BONS

Les reconnaissez-vous ?!!!



1973-1974

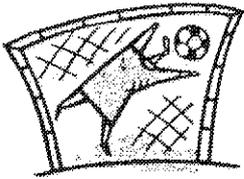


1975

ÉQUIPE II



1976



L'Association Sportive CHAZEY-BONS
fête ses 40 ans

Saison 1961 / 1962 - Saison 2001 / 2002

Après 1 an de recherche, ce sont pas moins de 300 noms d'anciens joueurs ou dirigeants qui purent être répertoriés et contactés afin d'organiser un grand rassemblement d'anciens joueurs de l'A.S.C-B.

Et c'est sous le chapiteau Comatel que plus de 200 convives se sont rassemblés le 7 septembre 2002 au Stade des Chandelles. On pouvait y croiser l'équipe de 1961 qui débuta le championnat en Savoie : De Lorenzi - Riou - Carpin - Mathieu - Cochet - Villaire, Michaud, mais aussi les Pernod, Peruzzi, Piccini, Bonnard, Satre...

Il va sans dire que les conversations tournèrent autour d'un seul sujet, bien aidé il est vrai par l'exposition de photos rassemblés par Serge Peruzzi.

Sous la présidence de M. Paul Michallet (Président du District de football de l'Ain) la médaille d'argent pour 25 ans de présence au Club fut remise à M. Sausa Silverio.

Il restait alors à accueillir comme il se doit M et Mme Paul Pernod qui reçurent une ovation de la part de 200 personnes, debout, les remerciant ainsi de leur présence tout au long de ces 40 années.

Un match de « gala » entre anciens et jeunes joueurs se déroula l'après-midi, on vit alors de beaux gestes de la part de nos « anciens »; d'où l'idée d'une équipe « vétérans ». Allons savoir !...

Ce fut une agréable après-midi, où de nombreux souvenirs furent évoqués, et de nombreux contacts renoués.

L'A.S.C-B tient à remercier toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette journée et tout spécialement Mrs Moisset, Roland, Piolat, Pascal, Bonnard Gilles, pour les recherches ainsi que M. Serge Peruzzi pour le prêt des photos.

Le Président

- Un album souvenir est en étude.



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS DU FURANS.

PUGIEU -- CHAZEY-BONS -- ANDERT - CONDON

Le 29 novembre , un nouveau bureau à été élu ; nul doute qu'il poursuivra les choix qui ont été faits sur la gestion du milieu halieutique ; dont voici les principales actions entreprises depuis 5 ans :

1) La mise en place d'une zone ou tout alevinage à été arrêté ; (de Pugieu jusqu'à la limite avec la société de Rossillon) . Un suivi de la population de salmonidés sera effectué par le conseil supérieur de la pêche .

2) Grâce à la pisciculture de Chazey-Bons tous les alevins de truites Fario et d' Ombres Commun sont issus de géniteurs de souche autochtone (poisson provenant du Furans et du Séran) . Alevins plus aptes à recoloniser nos rivières .

3) La création d'une zone tampon entre les cultures de maïs (apport d'engrais de pesticide et d'herbicide) et la rivière . Expérience en cours du hangar communal au pont de Condon (côté abbaye) . Un programme va être lancé , si les financements sont trouvés (Conseil Régional , Conseil Général , Agence de l'eau , Fédérations de pêche , de chasse , Communes ...etc .) , pour laisser sur tout le Furans et l' Arène 10 mètres enherbé là ou le maïs est trop près du cours d'eau .

4) L'amélioration de l'habitat (caches et zones de calme) grâce à la pose de blocs de pierres ; en aval du pont de Condon et au pont de l'Abbaye .

5) La diminution du nombre de capture de 5 truites dont 2 ombres à 3 truites dont 1 ombre pour garantir un stock de géniteurs capables de pérenniser l'espèce .

Toutes ces orientations ont pour but , à plus ou moins long terme , d'en finir avec les déversements massifs de grosses truites et de laisser aux générations futures une bonne population de truites et d'ombres .

Nouveau bureau :

Président : GUERIN Dominique

Vice Président: PLOTTIN René

Trésorier: BUET Michel

Secrétaire : CARPIN Phillippe

Membres : DUROUGE Michel , MAITRE Bernard , MOULIN Louis , JOLY Laurent

CLUB DE L'AMITIÉ



NOCES D'ARGENT DU CLUB

Nous fêtons cette année nos 25 ans ; C'est en octobre 1977 que nous avons vu le jour, à la demande faite à Mme Michon par de bons amis de Cressieu : Mr et Mme Lucien Ramel, Mr et Mme Marius Démur, et Mr et Mme Manjot.

Mr Rocoffort, maire, donna son approbation avec promesse d'une subvention qui nous fut versée, quelques mois plus tard.

Nous avons acheté quelques jeux, un peu de vaisselle, et l'on se mit en route. Des personnes de Chazey, Rotonod, et Chazey-Bons nous ont rejoints et beaucoup de personnes dévouées nous ont aidés. Les réunions avaient lieu à la mairie comme nous l'avait proposé Mr le maire, mais il s'avéra que ce n'était pas une bonne idée car les réunions gênaient le secrétariat. On nous proposa alors la salle de récréations de l'école maternelle. On se heurta à des difficultés. Le Père Puget, nous proposa la cure, qui n'était pas habitée. A l'arrivée du Père Navetch, nouveau déménagement... à la salle des fêtes où nous sommes très bien.

Dès nos débuts, Mme Romanet, assistante sociale, nous fut d'un précieux secours, elle nous indiqua les démarches à faire pour toucher deux subventions de groupements sociaux, subventions peu élevées, mais qui furent les bien venues.

Les adhérents proposèrent de verser une cotisation, alors le club pouvait vivre, il se portait bien. Ce fut alors les premières kermesses qui eurent beaucoup de succès. On put organiser les premières sorties.

Les villages de Cuzieu et Condon se joignirent à nous, nous apportant ainsi de nouveaux membres très dévoués. Nous étions arrivés à 85 adhérents mais petit à petit de chers amis ont quitté ce monde ou ont rejoint des maisons de retraite et la relève ne s'est pas faite.

Actuellement, nous comptons une quarantaine d'adhérents, une vingtaine assiste aux réunions, et pourtant dans nos villages combien de personnes sont seules et s'ennuient ? Les clubs des aînés, puisque c'est ainsi que les fédérations départementales et nationales nous nomment, ne sont pas tristes car on y passe de bons moments et c'est avec joie que tous accueilleraient de nouveaux amis.

Nous avons une bibliothèque bien fournie, elle est ouverte à toutes les personnes de la commune. Les livres sont prêtés gratuitement.

Au cours de ces 25 années, les maires et les municipalités nous ont toujours soutenus, ce qui nous a aidé à continuer malgré les mauvais passages et la tentation de tout abandonner.

Nous fêterons ces noces d'argent au repas de fin d'année et au bal des Rois du 5 janvier où nous vous invitons tous. Ce serait une bonne surprise à l'occasion de cette fête de voir des habitants de nos villages assister à nos noces d'argent, nous manifestant ainsi leur sympathie et leur amitié.

Le Club

LES ACTIVITÉS DU CLUB

- Réunion hebdomadaire le jeudi de 14h30 à 17h30. Jeux divers – Tricots – Goûter
- Fin mai ou début juin une sortie est organisée. Le car est gratuit. Les entrées musées ou autres et les repas sont à la charge des adhérents.
- Le repas de Noël est offert par le club. Une petite participation est demandée.
- Un colis de Noël est offert à tous les malades et aux anciens adhérents hospitalisés ou en maison de retraite.
- Le Bal des Rois : chaque année le 1^{er} dimanche de janvier est animé par l'Association des Orchestres Musette.
- Relations avec les enfants de l'école maternelle pour parler du temps passé. En mai les enfants sont invités à un goûter.

DELEGATION DE VIRIEU-LE-GRAND

CROIX-ROUGE FRANCAISE



La Délégation Locale de la CROIX-ROUGE FRANCAISE de VIRIEU-LE-GRAND remercie tous les habitants de CHAZEY-BONS pour leur générosité lors de la présentation des cartes de Donateur par les Délégués.

Cet argent servira à aider les plus démunis de tout âge. De plus cette année, un chèque de 1600 € a été envoyé aux Sinistrés du Gard. Cette somme s'est transformée en électroménager : frigos, cuisinières, machine à laver, etc...

Cette aide vient en complément des dons en vêtements, meubles et nourritures qui sont régulièrement distribués lors de la permanence qui a lieu chaque jeudi de 09 h à 11 h 00 au local, route de Lyon, à Virieu-Le-Grand (Tél. répondeur : 04.79.87.86.29).

La Délégation Locale de la CROIX-ROUGE de Virieu-le-Grand souhaite une Bonne et Heureuse Année 2003 à tous et surtout une Bonne Santé à toutes les familles .

*La Présidente
Florita MARTINEZ*



Comment obtenir une information ou un papier justificatif concernant votre service national ou votre participation à la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) ?

Principes à connaître : • Votre dossier est géré par le bureau ou centre du service national (BSN ou CSN) du lieu de recensement. *Par exemple, si vous avez été recensé(e) à la mairie de Nancy, vous devrez vous adresser au BSN de Nancy même si vous habitez aujourd'hui à Lyon.*

• Si vous êtes âgé(e) de plus de cinquante ans, votre dossier se trouve au Bureau Central d'Archives Administratives Militaires de Pau (sauf pour le cas particulier des cadres de réserves) :
BCAAM caserne Bernadotte 64023 Pau cedex. Téléphone : 05 59 40 45 61 ou 45 58

A) Vous avez été recensé(e) dans la région Rhône Alpes Auvergne et vous êtes né(e) le ou avant le 31 décembre 1978. Vous devez contacter le BSN de Lyon :

(Attention, l'accueil du public n'est assuré que sur rendez-vous)

Écrire à : Bureau du service national quartier Général Frère – BP 45
69 998 LYON ARMEES

Envoyer un fax au : 04 37 27 25 21

Envoyer un courrier électronique à : bsn-lyo@dsn.sga.defense.gouv.fr

Téléphoner au :

Vous avez été recensé(e) :	Composez le	Vous avez été recensé(e) :	Composez le
Dans les Départements 42 ou 74	04 37 27 25 56 04 37 27 25 57	Dans les départements 69, 03, 15, 38, 43	04 37 27 25 62 04 37 27 25 66
Dans les départements 01, 07 ou 63	04 37 27 25 58 04 37 27 25 59	Dans les départements 26 ou 73	04 37 27 25 69

B) Vous avez été recensé(e) dans la région Rhône Alpes Auvergne et vous êtes né(e) le ou après le 1er janvier 1979 :

⇒ Si vous avez été recensé(e) dans les départements 01, 07, 26, 42, ou 69, vous dépendez du BSN de Lyon, Reportez vous au paragraphe ci-dessus.

⇒ Si vous avez été recensé(e) dans les départements 38, 73 ou 74, vous dépendez du centre du service national de Varcès :

Écrire à : Centre du service national BP 107
38761 Varcès cedex

Envoyer un fax au : 04 76 73 42 19

Envoyer un courrier électronique à : csn-var@dsn.sga.defense.gouv.fr

Téléphoner au : 04 76 73 44 44 ou 43 27 (dépt 38) ou 04 76 45 83 (dépt 73) ou 04 76 45 80 (dépt 74)

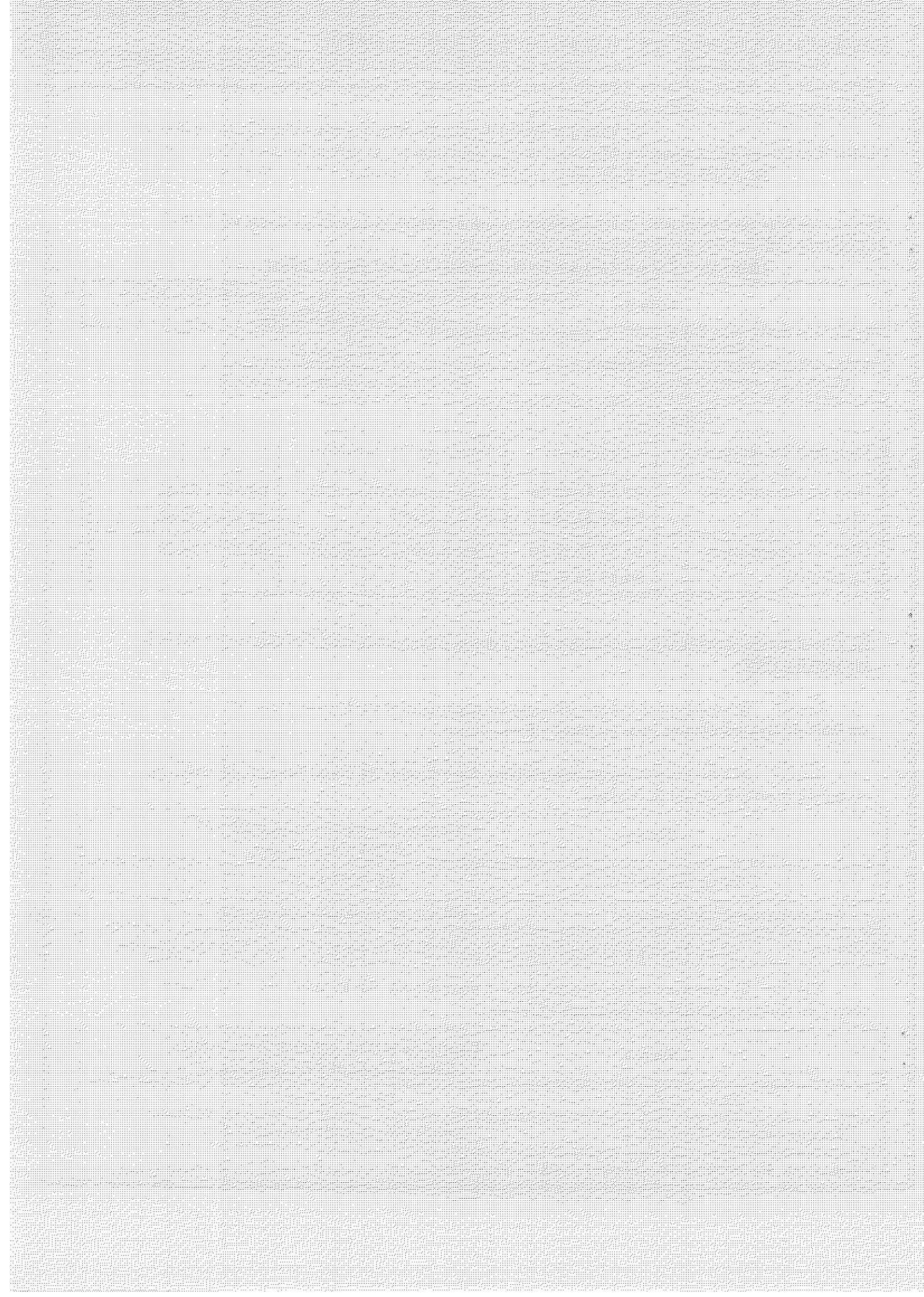
⇒ Si vous avez été recensé(e) dans les départements 03, 15, 43 ou 63, vous dépendez du centre du service national de Clermont-Ferrand :

Écrire à : Centre du service national 7, rue Auger
63022 Clermont-Ferrand cedex 2

Envoyer un fax au : 04 73 99 25 63

Envoyer un courrier électronique à : csn-clf@dsn.sga.defense.gouv.fr

Téléphoner au : 04 73 99 25 79 (dépt 03) ou 04 73 99 25 78 (dépt 15, 43) ou 04 73 99 25 76 ou 25 77 (dépt 63)





RENSEIGNEMENTS UTILES A NOTER

Sous-Préfecture de Belley

24 rue des Barons

☎ 04 79 81 01 09

Office du Tourisme Belley

☎ 04 79 81 29 06

Centre des Impôts de Belley

Ilôt Grammont

☎ 04 79 81 65 40

Direction Départementale de l'Équipement

149 rue de la République

☎ 04 79 42 28 10

EDF - GDF

Sécurité Dépannage réseaux électricité

☎ 04 74 46 83 24

Sécurité dépannage réseaux gaz

☎ 04 74 46 83 25

SOGEDO à VIRIGNIN

☎ 04 79 81 08 09

LA POSTE à CHAZEY-BONS

☎ 04 79 81 70 00

Hopital de BELLEY

☎ 04 79 42 59 59

GENDARMERIE

☎ 04 79 81 69 00

SMUR

☎ 04 79 81 48 15

POMPIERS ☎ 18

URGENCES ☎ 17

